

Monsieur le Président remercie Monsieur Jean Claude Tournan et les membres du conseil municipal de Cazaux- Savès d'accueillir cette séance du conseil communautaire.

Messieurs Christian NAUROY, et Cédric PIMOUNET sont désignés secrétaires de séance.

Monsieur Lefebvre propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Monblanc cette question serait traitée en 1^{er} point
- le remplacement de Monsieur Bernard Ribes à la commission d'appel d'offres.
- l'examen de la demande de Monsieur Mimouni relative à la composition de la commission d'appel d'offres et la délégation de pouvoir au Président.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces inscriptions.

1- Adoption du procès-verbal du Conseil Communautaire du 23 Mars 2016

Sans observation, le procès- verbal est adopté à l'unanimité :

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	0

2- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Monblanc

Monsieur le Président rappelle que ce projet avait été initié par Monsieur Bernard Ribes et il donne la parole à Monsieur Gateau afin de le présenter.

Monsieur Gateau informe l'assemblée que la commune de Monblanc réalise l'aménagement d'un espace public paysager et de loisirs, avec un double objectif :

- améliorer les conditions de sécurité et de stationnement à proximité de l'école
- créer un espace de loisirs pour les élèves du primaire et du centre de loisirs et de détente pour la population résidente.

A l'occasion de ces travaux un escalier de liaison entre l'école de Monblanc et une plaine de jeux pour les enfants avec des places de stationnement est créé ce qui justifie la demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes, compte tenu de son intérêt pour l'ensemble des enfants scolarisés à, l'école de Monblanc.

Il présente le plan de financement de cette opération

Montant des travaux :	139 896 € TTC
DETR :	47 477 €
Fonds de concours Cte Cmes	16 140 €
Participation Cme Monblanc :	30 565.41 €

Madame Londres fait part de son accord pour le versement de ce fonds de concours, et indique que la commune de Laymont transmettra un dossier à la communauté de communes, relatif à un aménagement piétonnier, un fonds de concours sera également sollicité.

Madame Dambielle informe que concernant les travaux d'aménagement de la salle des fêtes à Saint Lizier du Planté, l'attribution d'une subvention de la Région est conditionnée à une participation financière au projet de la part de la communauté de communes.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	0

- Décide de verser un fonds de concours de **16 000€** à la commune de Monblanc pour participer au financement des travaux précités.

3- Présentation des Budgets Primitifs 2016

Monsieur Cot et Madame Picamilh présentent les budgets primitifs 2016 examinés en commission des finances le 1^{er} avril 2016 (voir document)

Monsieur Cot indique que le budget a été construit avec un souci d'économie en fonctionnement.

Monsieur Traverse observe que les économies ne sont pas très visibles. Compte tenu de la baisse du coût des matières premières, il y a une baisse de 30 000€ sur le poste fournitures voirie, néanmoins le total de ces charges à caractère général augmente encore.

Il met l'accent sur le frais de téléphone qui de son point de vue ne devraient pas augmenter, il faut vérifier et surveiller les factures.

S'agissant des frais de personnel Monsieur Lefebvre rappelle la composition des services :

Au service administratif, 1 agent chargé des 12 écoles avec 800 enfants ; 1 agent chargé de la gestion des ressources humaines (70 agents) ; 1 agent chargé du service voirie ; 1 agent chargé de la comptabilité ; 1 directrice.

Au service voirie 8 agents dont 1 chef d'équipe et 1 chef d'atelier. Le poste d'instructeur n'a pas été pourvu.

Au service scolaire et périscolaire 57 agents dans les différentes écoles et différents services. Il observe que la communauté est contrainte d'assurer et de respecter des taux d'encadrement dans les services périscolaires et sur certains sites, ils sont parfois inférieurs aux taux exigés.

En ce qui concerne les subventions, les montants proposés ont été examinés par la commission écoles et sont stables. A noter cependant une nouvelle subvention (5 000€) attribuée à l'association Gers Développement (délibération du 23 mars 2016).

En recettes de fonctionnement il est proposé une augmentation des tarifs des cantines à compter du 1^{er} septembre 2016 ; et une augmentation des taux d'imposition.

Les budgets primitifs 2016 se présentent comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement

Dépenses : 4 677 569 €

Recettes : 4 677 569 €

Investissement

Dépenses : 2 676 815 €

Recettes : 2 676 815 €

Budget annexe voirie : pas d'observation

Fonctionnement

Dépenses : 33 339 €

Recettes : 33 339 €

Budget zone d'activités :

Fonctionnement

Dépenses : 419 122 €

Recettes : 419 122 €

Investissement

Dépenses : 416 122 €

Recettes : 416 122 €

Cette zone d'activités est composée de 14 lots. A ce jour seuls 4 lots ont été vendus, et 1 sous seing privé signé en 2015.

Le déficit d'investissement actuel pourrait être comblé par la vente de 4 lots. Monsieur Daignan informe avoir pris contact avec deux éventuels acquéreurs.

4- Modification des tarifs cantine

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer à compter du **1^{er} septembre 2016** les tarifs des repas des cantines scolaires de la Communauté comme suit :

Tarifs enfant résidant de la communauté de communes: 3.20€

Tarif enfant hors Communauté de Communes : 4.65€

Tarif adulte – Enseignants : 5.50€

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	0

5- Vote des taxes locales

Le Président propose d'appliquer un coefficient de variation de 1.03 aux taux d'imposition de 2015 hors TP de zone. Il demande au conseil communautaire de délibérer.

Monsieur Bonnefoi observe qu'en 2016 il n'y a pas de nouvelle prise de compétence, il souhaiterait une augmentation plus faible.

Le conseil communautaire à la majorité décide de fixer pour 2016 les taux d'imposition comme suit :

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	42	0	1

Taxe d'habitation : **18,60 %**

Taxe sur foncier bâti : **20,23 %**

Taxe sur le foncier non bâti : **62,30 %**

CFE : **18,40 %**

FPZ : **31,09 %**

Vote des budgets :

Le conseil communautaire à l'unanimité adopte les budgets présentés

6- Fixation durée d'amortissement de la subvention d'équipement SCOT et des charges à étaler

Monsieur le Président propose de fixer à 15 ans la durée d'amortissement pour les subventions versées au SCOT de Gascogne.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, adopte la proposition présentée à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	

Il informe l'assemblée que la nomenclature budgétaire et comptable prévoit la possibilité, par décision de l'assemblée délibérante d'étaler sur plusieurs exercices certaines charges liées à l'acquisition ou la réalisation d'investissements.

Dans le cadre des opérations relatives à la réhabilitation de l'Alae de Laymont le Président propose d'étaler sur 10 ans les frais d'assurance dommage ouvrage liés à cette opération. Ces frais représentent une charge d'environ 5800€.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré adopte la proposition présentée, à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	

7- Proposition de mise à disposition gratuite d'un véhicule – Société INFOCOM

Monsieur Sancerry présente à l'assemblée la proposition de la société Infocom pour la location de longue durée (4 ans) d'un véhicule. Le coût de location de ce véhicule sera financé par les recettes publicitaires générées par les commercialisations des espaces publicitaires.

Il indique que ce véhicule remplacerait la Citroen Xsara, et propose d'opter pour un véhicule électrique.

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le président à signer le contrat de location proposé et opte pour un véhicule électrique type KANGOO « ZE » 5 places électriques.

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	

8- Remplacement Monsieur Ribes à la Commission d'appel d'offres.

Monsieur le Président rappelle la délibération du 16 avril 2014 portant composition de la commission d'appel d'offres.

Il informe que suite au décès de Monsieur Bernard Ribes il y a lieu de procéder à son remplacement.

Monsieur le Président propose de procéder à l'élection du membre suppléant.

A l'unanimité le conseil communautaire désigne Monsieur Alain Gateau suppléant de Monsieur Jean Claude Tournan

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	43	0	0

La commission d'appel d'offres est composée comme suit

Le Président : - Hervé LEFEBVRE

Membres titulaires : - Jean-Claude TOURNAN

- Jean-Pierre COT

- Alain SANCERRY

Membres suppléants : - Alain GATEAU

- Guy LAREE

- Pierre LACOMME

9- Examen de la demande de monsieur Mimouni relative à la composition de la commission d'appel d'offres et la délégation de pouvoir au Président.

Monsieur le Président rappelle la demande de Monsieur Mimouni lors du conseil communautaire du 13 novembre 2015.

Concernant la composition de la commission d'appel d'offres Monsieur le Président indique qu'elle est déterminée en application des articles 22 et 23 du code des marchés publics il n'est pas possible de la modifier.

Concernant la délégation de pouvoir, Monsieur le Président rappelle la délibération du 28 avril 2014 prise en application de l'article L 2122-22 du CGCT, portant délégation au Président d'une partie des attributions du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Savès notamment :

... « - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du contrat supérieur à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Il fait part de la demande de Monsieur Mimouni qui propose de fixer un seuil pour cette délégation ; afin que le conseil communautaire soit souverain pour l'attribution des marchés publics d'une certaine importance.

Monsieur le Président propose deux options :

- Soit la délégation attribuée par la délibération du 28 avril 2014 en matière de marché public reste inchangée
- Soit l'assemblée fixe à 200 000 euros le seuil au-delà duquel le Président n'a plus de délégation en matière de marché public.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

Votants	Pour	Contre	Abstention
43	39	4	0

Décide de ne pas modifier la délibération du 28 avril 2014 relative à la délégation au Président d'une partie des attributions du Conseil Communautaire.

10- Questions diverses

- Monsieur Sancerry propose la vente :
 - du fourgon Renault Trafic
 - du cylindre et remorque
 - du tracteur Renault avec chargeur

Accord du conseil communautaire

- Le fauchage démarrera le 9 mai pour une durée 15 jours. Suite à la consultation des entreprises c'est l'entreprise SARL du Rouge de Puylausic qui a été retenue pour un montant de 36 € HT le km même montant que 2015).

- Informations diverses :

- Monsieur Lefebvre rappelle aux maires de bien vouloir retourner au plus tôt les questionnaires à KPMG.

- lancement le 8 avril dernier du guide du routard Portes de Gascogne Pays du Gers. Il s'agit du premier guide en France d'un Pays. Prix de vente 4.90€.

- la prochaine réunion du conseil communautaire portera sur la présentation du diagnostic enfance jeunesse

Fin de la séance à 12 heures 15

Liste des délibérations prises lors de la séance du 09 Avril 2016

1- Fonds de concours à la commune de Monblanc

2- Vote des Budgets Primitifs 2016

3- Tarifs des repas des cantines scolaires – 1er septembre 2016

4- Vote des taux des taxes directes locales pour 2016

5- Amortissement comptable des subventions d'équipement versées au SCOT de GASCOGNE

6- Commission d'appel d'offres : remplacement d'un membre suppléant

7- Etalement des charges – assurance dommage ouvrage

8- Achat compacteur et reprise de matériel

9- Signature convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € avec la MJC de MONBLANC

10- Signature convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € avec l'Association 123 Soleil

ADOPTION PV CONSEIL COMMUNAUTAIRE 09 AVRIL 2016

	NOM-Prénom	COMMUNE	SIGNATURE
1	ALFENORE Jacques	SAINT SOULAN	
2	BESSAT Alain	SAMATAN	
3	BEYRIA Bernard	PUYLAUSIC	
4	BEYRIA Christine	LOMBEZ	
5	BISOGNANI M.Christine	SAMATAN	
6	BONNAFOUS Henri	GAUJAC	
7	BONNEFOI Thierry	NOILHAN	
8	BROCAS Bernard	SABAILLAN	
9	CAILLE Marie-Thérèse	LOMBEZ	
10	COT Jean-Pierre	LOMBEZ	
11	CRESCENT Nathalie	CADEILLAN	

12	DAIGNAN Christian	BEZERIL	
13	DAMBIELLE Raymonde	ST LIZIER DU PLANTE	
14	DAROLLES-ROUDIE Josette	SAMATAN	
15	DAUBERT Bernard	POMPIAC	
16	DAUBRIAC Eric	LOMBEZ	
17	DELIEUX Gérard	SAINT ANDRE	
18	DELORT Sophie	LOMBEZ	
19	DUPIRE Huguette	SAMATAN	
20	FORNELLI André	SAINT LOUBE-AMADES	
21	GATEAU Alain	MONBLANC	
22	GINESTET Stéphane	LOMBEZ	
23	LACOMME Pierre	MONTADET	
24	LAFFITEAU Alain	POLASTRON	

25	LAFFONTAN Jean-Pierre	SAMATAN	
26	LAGARDE Jean-Georges	MONTEGUT SAVES	
27	LAREE Guy	MONTPEZAT	
28	LARRIEU Didier	NIZAS	
29	LAUZES Sylvain	MONTAMAT	
30	LEFEBVRE Hervé	SAMATAN	
31	LONDRES Anne-Marie	LAYMONT	
32	LONG Pierre	SAMATAN	
33	MAHO Patrick	SAVIGNAC MONA	
34	MIMOUNI Jean-Luc	TOURNAN	
35	PIMOUNET Cédric	LOMBEZ	
36	REVEIL Thierry	LABASTIDE SAVES	
37	SANCERRY Alain	PELLEFIGUE	

38	TAULET Thérèse	SEYSSES SAVES	
39	TOMASIN Alain	LOMBEZ	
40	TOURNAN Jean-Claude	CAZAUX SAVES	
41	TRAVERSE Michel	ESPAON	
42	WORZNIACK Daniel	SAUVETERRE	
43	ZAMUNER Michel	SAUVETERRE	